



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère chargé des Sports

GRAND EST

COMITÉ DU BAS-RHIN

Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du lundi 29 juillet 2019

Sont présents à la réunion :

Mmes : Bernadette STEINHAUER - Michèle NIKONOFF - Katia MORAZZANI.

Mrs : Jean-Marie COLANTUONO - Claude BUERMANN - Dominique EVENOU - Guy-Noël GOMEZ - François KURZ - Patrick LITZELMANN - Sébastien ROYER - Fabien STAUB - Didier STIEVENART - Paul-André TRAMIER.

Sont absents :

Excusés :

Mmes Thérèse BELLER - Alexandra DAUCHEZ.

Non excusés :

M. Olivier SCHLATTER.

ORDRE DU JOUR

- 1 Accueil
- 2 Approbation du PV de la réunion du 3 juin 2019
- 3 Point trésorerie
- 4 Compte Rendu des Championnats de France
- 5 Trophée des villes
- 6 Point des récompenses
- 7 Avancement des travaux sur le Règlement Intérieur
- 8 Rapport des commissions
- 9 Divers

La séance se déroule à la Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin à Koenigshoffen. Elle débute à 18h00.

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT:

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des membres pour cette dernière réunion avant les vacances d'été. Il précise que le pont sera fait pour le week-end du 15 août et qu'il n'y aura donc pas de permanence à la Maison des Sports le vendredi 16 août 2019.

2 – APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU CD DU 3 JUIN 2019 :

Deux erreurs sont corrigées sur le PV du 3 juin : au Point 5, erreur de catégorie, inversion Cadet et Junior, pour deux équipes qualifiées au Championnat de France, et au point 7/Commission des Jeunes, une erreur de nom d'un initiateur.

Le PV est ensuite approuvé par la majorité des membres, 2 membres s'abstiennent.

3 – POINT TRÉSORERIE :

Les dépenses pour les Championnats de France sont en cours de régularisation et seront synthétisées pour communication lorsque tous les Championnats seront terminés.

Un point de la comptabilité a été effectué le 25 juin 2019, malgré quelques erreurs de numérotation de pièces justificatives, les comptes sont conformes et correspondent aux comptes bancaires.

A ce jour il y a 32 910,70 € sur le compte courant.

La mairie d'Oberhoffen doit encore rembourser une partie des dépenses du Concours Handicap du 28 mai 2019, un courrier lui a été envoyé en ce sens.

4 – COMPTE RENDU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Championnat de France Triplette Senior à FREJUS (83) des 22 et 23 juin 2019 :

L'équipe du CD67, Mrs Mickaël FEYERTAG, Fabrice YVANES et Cédric ADLER du CBS dont le délégué était M. Dominique EVENOU, s'est inclinée en 16^e de finale face à l'équipe qui a été sacrée championne de France.

L'équipe du Grand Est, Mrs Alberto STIVALLETA, Pascal KOHLER et Gaétan LEBLOND du CBS dont le délégué était M. Fabien STAUB a perdu en barrage.

Le voyage s'est bien passé malgré des allers-retours de récupération des joueurs à l'aéroport un peu trop longs.

Il sera étudié pour les prochains championnats que les joueurs rejoignent eux-mêmes les lieux des concours afin d'éviter ce genre de désagrément aux délégués. D'après la charte qui a été établie les joueurs doivent arriver d'eux-mêmes sur le lieu d'hébergement, c'est alors au délégué de voir ce qui est le plus pratique pour tout le monde.

Le concours s'est déroulé sur le site identique à l'année précédente, le village comprenait un peu plus de stands. Niveau alimentation c'était moyen, il n'y avait qu'une sorte de sandwich et pas d'eau gazeuse malgré les publicités affichées.

Les joueurs des 2 équipes ont eu un très bon comportement et ont joué avec sérieux et détermination.

Un point est soulevé par M. Jean-Marie COLANTUONO sur le problème des tribunes montées sur le site, il y en avait peu en comparaison de ce qui avait été exigé au Championnat de France à Strasbourg. Lors de son déplacement à LIMOGES il est allé s'entretenir avec le Président de la

Fédération pour soulever le problème du nombre de tribunes qui avait été exigé lors de notre championnat et qui avait entraîné une charge financière supplémentaire conséquente.

Championnat de France Doublette Mixte à LIMOGES (87) des 29 et 30 juin 2019 :

L'équipe du CD67, M. Mickaël FEYERTAG et Mme Audrey VORWALTER du CBS dont le délégué était M. Jean-Marie COLANTUONO accompagné de M. Claude BUERMANN a perdu en barrage.

Le concours s'est très bien passé et dans des conditions sérieuses. L'hôtel se trouvant à une centaine de mètres des terrains a été un point très positif. Seul M. Claude BUERMANN était logé à environ 8 km car sa réservation avait été faite plus tardivement.

Les joueurs ont perdu contre l'équipe finaliste au championnat de France et ont joué avec sérieux.

Championnat de France Doublette Féminin et Tête à Tête Masculin à RUMILLY (74) des 6 et 7 juillet 2019 :

L'équipe du CD67, Mmes Sabrina FUCHS et Tahia JURCZAK du PC LA WANTZENAU dont le délégué était M. Dominique EVENOU a perdu en barrage.

Le joueur du CD67, M. Ludovic LOTH du PC GAMBSHEIM dont le délégué était M. Jean-Marie COLANTUONO a perdu les 2 parties de poule.

Une voiture a été louée et le trajet s'est très bien passé. L'hôtel était à une dizaine de kilomètre des terrains, il n'y avait pas de repas dès le vendredi soir et pour le week-end. L'horaire du petit déjeuner à l'hôtel ne démarrant qu'à 06h45, l'équipe est allée les prendre dans une boulangerie se situant aux abords du terrain du championnat. Le séjour s'est malgré tout bien passé.

Les joueurs ont eu du mal à jouer sur des terrains très difficiles, parking goudronné, en pente, avec de gros cailloux. La poule à côté de celle de M. Ludovic LOTH a dû jouer sur un seul terrain à cause d'un arbre sur l'autre terrain, suite à la décision du Jury.

Malgré ces inconvénients les joueurs ont joué avec sérieux.

Championnat de France Triplette Vétéran à CHARNAY LES MACON (71) des 10 et 11 juillet 2019 :

L'équipe du CD67, Mrs Jean-Claude KIENER, Michel VIX et Jean-Louis NARDY du CB HAGUENAU dont le délégué était M. Patrick LITZELMANN a perdu en barrage.

L'équipe du Grand Est, Mrs Fernand GOMEZ, Bernard HUBER et Serge GAUDRY du PC ROBERTSAU CONTADES dont le délégué était M. François KURZ a perdu les 2 parties de poule.

Un minibus a été réservé pour l'ensemble des joueurs, l'équipe d'Haguenau est partie en véhicule.

Une altercation a eu lieu avec un joueur qui voulait rentrer le soir même afin de pouvoir participer au challenge vétéran du jeudi.

Il a été rappelé aux joueurs que l'hôtel avait été réservé pour 2 nuits et que s'ils partaient ils devraient payer eux-mêmes la réservation des chambres.

En dehors de cet incident la délégation était très bien logée et tout s'est bien passé.

Championnat de France Triplette Promotion à CHARNAY LES MACON (71) des 13 et 14 juillet 2019 :

L'équipe du CD67, Mrs Jérôme TROUILLER, Alain STEPHAN et David STEPHAN de l'AP HOLTZHEIM dont le délégué était M. Claude BUERMANN a perdu les 2 parties de poule.

L'équipe du Grand Est, Mrs Philippe MARX, Fernand HARLEPP et Charles OLEART de l'AP HOLTZHEIM dont le délégué était M. François KURZ a perdu en barrage.

Un véhicule a été prêté par la commune d'Holtzheim. La délégation est rentrée en minibus.

Les 2 équipes n'étaient pas dans le même hôtel, l'équipe du CD67 et accompagnée par M. Claude BUERMANN se trouvant à 47 km du site du Championnat.

Pour l'année prochaine, il sera demandé au Grand Est un accord dans la réservation des chambres avec le Comité Départemental, afin que les délégations puissent se retrouver dans un même hôtel et plus proche du lieu du concours.

Championnat de France Triplette Féminin à SAVERDUN (09) des 20 et 21 juillet 2019 :

L'équipe du CD67, Mmes Céline WAHL, Jennifer SONNTAG et Alexandra DAUCHEZ du PC KALTENHOUSE dont le délégué était M. Dominique EVENOU a perdu en barrage.

Saverdun est un petit village et isolé, et l'ensemble du séjour s'est bien passé malgré un gîte pas très propre et inconfortable.

Le niveau général du Championnat était élevé. L'équipe a joué sérieusement malgré sa défaite en barrage. Par la suite, la délégation est restée regarder le reste du Championnat jusqu'à la finale, avant de repartir le soir sur Strasbourg.

L'équipe du Grand Est, Mmes Marion DANIEL, Cécile HERMANN et Iseult THEISINGER du CBS dont le délégué était M. Guy-Noël GOMEZ a perdu les 2 parties de poule.

L'équipe qui n'avait joué que très peu de fois ensemble ne s'est pas entendue et a mal joué. L'attitude déplacée, incorrecte et le mauvais esprit de certaines joueuses a dégradé l'ambiance au sein de la délégation.

Un rapport d'incident détaillé sera établi par le délégué afin d'envisager éventuellement des sanctions.

Conformément à la Charte signée par les joueuses, un courrier sera envoyé par le Président du CD au Président du CBS.

Championnat de France Triplette Provençal à NEVERS (58) des 26 et 28 juillet 2019 :

L'équipe du CD67, Mrs Joffrey CLEMENT et Jean PFEFFER du CBS et M. Juan CHAVES du PC KRONENBOURG dont le délégué était M. Paul-André TRAMIER s'est incliné en 32° de finale.

Ils ont éliminé les représentants de l'Hérault et de la région Ile de France et se sont avoués vaincus d'extrême justesse face aux champions de l'Ile de la Réunion.

Ils ont manifesté un esprit de compétition méritoire et un état d'esprit exemplaire tout au long du séjour, qu'il importe de souligner sachant que la participation à un championnat de France n'est pas une récompense mais bien une étape vers le haut niveau eu égard notamment au coût que représente chaque déplacement.

On regrettera le manque de pratique du Provençal de nos représentants, faute de compétitions spécifiques dans la région, ce qui nous a été préjudiciable par rapport aux autres équipes, dans un championnat de France où l'on doit pouvoir s'approcher des places d'honneur. Il en va de la responsabilité de nos représentants.

On notera que pour ce Championnat de France, 23 départements et 3 régions étaient absents et qu'un seul DOM-TOM était représenté. On peut dès lors s'interroger sur le manque d'intérêt pour ce Championnat de France et sur la pratique du Provençal, et sur la pérennité de cette compétition.

Par ailleurs 4 Championnats de France doivent encore avoir lieu : en août le Triplette Jeune, et en septembre les Doublette Sénior, Tête à Tête Féminin et Doublette Jeu Provençal.

5 – TROPHÉE DES VILLES :

Le président demande aux 12 membres du CD présents s'ils sont d'accord pour former une équipe Bas-Rhinoise qui participera au trophée des villes.

Après un vote à main levée (9 oui - 1 non - 2 abstentions) le CD 67 décide de participer au Trophée des villes qui se déroulera du 7 au 10 novembre 2019 à VALENCE D'AGEN (82).

Le délégué sera M. Guy-Noël GOMEZ. Il sera responsable de la constitution du dossier d'inscription.

Le comité départemental sur proposition de la Commission Sportive désigne l'équipe suivante :

Joueurs :

- Mickaël FEYERTAG
- Fabrice YVANES
- Cédric ADLER
- Jean PFEFFER (- de 22 ans)

Remplaçants :

- Julien DEISS
- Dylan SARRAZIN (- de 22 ans)

Sachant que chaque équipe a le droit de faire apparaître la marque d'un partenaire sur ses polos, une demande sera faite à la ville de Strasbourg concernant le nom que portera l'équipe au Trophée des Villes.

L'organisateur prend à sa charge 3 nuitées et 6 repas pour chacun des joueurs et leur coach.

6 – POINT DES RÉCOMPENSES :

Toutes les demandes de diplômes et récompenses ont été envoyées au Comité du Grand Est.

Le Grand Est a émis une réserve pour les deux diplômes de Mérite National Pétanque demandés par le CD67, qui précise que pour prétendre au Mérite National Pétanque il est souhaité d'avoir une fonction au sein du Comité du Grand Est et faire également partie du Comité Départemental depuis un certain nombre d'années.

Des cadres seront achetés pour les remises de diplômes.

7 – AVANCEMENTS DES TRAVAUX SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

M. Paul-André Tramier précise que le règlement Intérieur Administratif préparé par la Commission Administrative est en cours et bien avancé. Il sera ensuite transmis au Président du CD, au Vice-président délégué et à la Secrétaire générale pour avis, avant d'être validé par le CD puis présenté pour approbation à l'Assemblée Générale du Bas-Rhin du 23 novembre 2019 pour adoption.

8 – RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMISSION D'ARBITRAGE :

Depuis le début de la saison l'ensemble des concours se déroulent bien et sans incident particulier suite à la réception des rapports d'arbitrage des différents concours.

M. Jean-Marie COLANTUONO nous apprend qu'un joueur arbitre muté professionnellement est revenu dans le Bas-Rhin et demande à reprendre sa fonction d'arbitre, son niveau sera validé par la commission d'arbitrage.

Il devra au préalable reprendre une licence dans le Bas-Rhin.

La fédération demande à ce que les sanctions s'accroissent, allant jusqu'à la radiation à vie, suite aux agressions régulières d'arbitre. Un arbitre a un rôle qui doit être respecté.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET DÉVELOPPEMENT :

M. Paul-André TRAMIER souligne que :

↳ Le règlement Intérieur en cours de refondation sera voté à l'assemblée générale.

Une commission des litiges est à l'étude, ce sera une commission relevant du secteur administratif et non disciplinaire dont l'objet est de faciliter les relations entre les clubs et le CD67.

Les travaux sur le projet de développement de la Pétanque dans le Bas-Rhin débuteront en septembre.

↳ La commission travaille également sur divers domaines :

- Les dossiers ex-CNDS sont en voie de finalisation concernant les demandes de subventions au titre du fonctionnement au niveau territorial et de l'embauche de la salariée du CD. Une nouvelle procédure a été mise en place avec la création de l'agence nationale du sport, ce qui constitue, désormais, une opportunité pour nous de prendre rang. Ces demandes constituent une charge de réflexion et de rédaction non négligeable mais un passage obligé pour obtenir, éventuellement, des aides.

- Des dossiers de subventions seront déposés également au Conseil Régional du Grand Est et au Conseil départemental du Bas-Rhin pour pouvoir solliciter certaines aides en rapport avec le projet de développement.

↳ Un autre point de réflexion sera lancé par rapport au projet de loi concernant la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1^{er} janvier 2021 et la possibilité donnée de la création d'une structure Alsace Pétanque à laquelle seraient rattachés tous les clubs d'Alsace.

La possibilité de se séparer du Grand Est, le CD67 sera à étudier avec attention.

COMMISSION DE DISCIPLINE :

1 affaire a été traitée : un joueur ayant proféré des propos diffamatoires envers le CD a été suspendu six mois, assortis de 6 mois de sursis, et d'une amende pécuniaire.

Un membre du CD a établi un rapport envers un joueur qui l'a traité de « *salopard* », faute de témoin la plainte a été retirée.

La liste des suspendus n'apparaît plus sur Geslico. Les suspensions apparaissent uniquement sur le nom du licencié.

Des incivilités ont encore lieu sur les terrains, il est rappelé que tout le monde peut établir un rapport d'incident.

Le plus souvent il n'y a pas de témoin car ils ont peur des représailles.

Une énième conclusion sur l'affaire de l'ancien trésorier M. PLONT aura lieu le 23 septembre 2019.

COMMISSION DES FÉMININES :

Une réunion de la commission des féminines aura lieu le 6 septembre 2019 pour l'organisation des concours féminins de fin d'année.

COMMISSION GRAPHIQUE :

Une vingtaine de formation table de marque ont eu lieu cette année.

Plusieurs concours féminins ont eu lieu en Concours Tournants (moins de 12 équipes) et certains clubs ne connaissent pas cette organisation, le Concours Tournant sera intégré aux prochaines formations.

COMMISSION INFORMATIQUE ET SPORTIVE :

5 clubs sont qualifiés pour le 1^{er} tour de zone de la Coupe de France et ils se disputeront la place participative pour le Grand Est :

GAMBSHEIM, LA WANTZENAU, HAGUENAU, OBERNAI et le CBS

En quart de finale GAMBSHEIM rencontrera LA WANTZENAU.

Pour la Coupe d'Alsace le 4^e tour se termine et le tirage aura lieu au Challenge des présidents du Nord, devant témoins, avec l'entrée en lice des clubs du Haut-Rhin.

Une modification des tenues a été entérinée mais non encore diffusée au niveau de la fédération. Ne pas tenir compte de ce qui se dit sur les réseaux sociaux.

COMMISSION INTER-ENTREPRISE :

Les concours se déroulent bien, la dernière date de concours de l'année n'est pas encore déterminée. La participation est en diminution.

COMMISSION DES JEUNES :

Le National Jeunes organisé par l'ASPTT le 7 juillet 2019 s'est très bien passé.

La Commission des Jeunes remercie toutes les personnes qui se sont portées bénévoles à cette manifestation.

Il est à regretter que seules 21 équipes ont participé sur les 48 possibilités d'inscription.

Le renouvellement de ce National est à l'étude pour l'année prochaine. La Fédération va consulter les Présidents de Région et de Ligue pour mettre en place un règlement afin qu'il n'y ait pas d'autre Régional ou National à la même date dans une région proche.

Une avance de 3000 € avait été accordée à l'ASPTT pour l'organisation du National. Le bilan financier définitif de cette manifestation est attendu par le CD pour statuer sur les modalités du remboursement de cette créance.

M. Dylan SARRAZIN a participé à MONTAUBAN du 29 juillet au 4 août à la semaine franco-allemande avec l'équipe de France.

Il a participé les 13 et 14 juillet à l'international du Luxembourg avec l'équipe de France II.

COMMISSION DES VÉTÉRANS :

Participation élevée dans les challenges de la zone Nord.

Lors des derniers CDC Vétérans, les joueurs ne savaient pas que les Jeans étaient interdits. Un rappel leur a été fait.

Les challenges du jeudi 27 juin ont été annulés pour cause de canicule, excepté le Nord qui a maintenu son challenge et il n'y avait que 40 équipes dont 5 du club organisateur. L'organisateur a proposé de faire un amical le 26 septembre pour faire jouer les joueurs de la zone Nord, ce qui a été refusé par la commission des vétérans.

COMMISSION HANDICAP : RAS

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

2473 licences à ce jour pour 2019. (2434 en 2018)

Il n'y a plus de carnets calendriers. Il n'y aura pas de commande supplémentaire cette année.

La mise à jour de Geslico concernant l'arbitrage et les médailles a été réalisée, il y a encore beaucoup de mises à jour à faire concernant les dirigeants de clubs, de nombreux changements ayant eu lieu.

9 – DIVERS :

Rendez-vous à la prochaine réunion du CD le lundi 2 septembre 2019 à 19h.

Le Président
Jean-Marie COLANTUONO



La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

